SÉMINAIRE ESTUDIANTIN À BOUMERDÈS SUR L'APRÈS-PÉTROLE

Quand la jeunesse réfléchit au devenir du pays

«On veut dire aux dirigeants qu'il y a une relève qui est prête à réfléchir à des solutions rationnelles aux problèmes qui se posent à notre pays», dira Aït Ouferoukh Omar, étudiant en 3e année de génie mécanique et membre organisateur des premières journées intitulées «L'homme, l'industrie et le développement durable».

Le président du club scientifique Atiaf de l'université M'hamed-Bougara, maître-d'œuvre de ce conclave, M. Abane Meziane, ingénieur en électricité, complétera cette pensée : «Notre but est de donner l'image de l'étudiant qui réfléchit à des thématiques stratégiques pour le pays : penser à des solutions pour l'après-pétrole.»

En clair, Omar, Meziane et d'autres veulent dire aux dirigeants qu'ils ont la compétence, l'enthousiasme et l'amour du pays. Pour peu que l'Etat leur ouvre des perspectives, ils se disent prêts à relever des défis.

Leur compétence actuelle ou à venir peut se mesurer à la qualité des thèmes débattus. Par exemple, lors de ce séminaire de deux jours, l'ancien chef du gouvernement Ahmed Benbitour a pris part à ces journées par une communication intitulée «L'Algérie de l'après-pétrole».

Des thèmes en relation avec les nouvelles énergies et le développement durable ont été l'objet d'interventions et de discussions. Il a été question de «Technologie du matériau silicium et cellule solaire» (M. Gritli), «Les énergies renouvelables» (M. Mahmah), «Matériaux d'encapsulation et contrôle technique du procédé de fabrication» (M. Agroui).

Ce séminaire a été préparé par des étudiants regroupés en comité d'organisation et parrainé par un comité scientifique composé d'éminentes personnalités scientifiques et universitaires.

«Lors des prochaines décennies, le contexte énergétique et climatique est voué à la tension : la croissance démographique et le développement nécessaire des pays émergents supposent une consommation énergétique accrue. Cependant, la diminution des réserves des énergies fossiles, les difficultés d'approvi-sionnement liées aux tensions géopolitiques et le réchauffement climatique imposent aux Etats de trouver rapidement des alternatives durables, abordables, propres et compétitives par rapport aux hydrocarbures», lit-on dans la présentation de ces deux journées de sensibilisation.

Les organisateurs et le comité scientifique sont sortis avec une série de recommandations à l'issue de ce conclave.

Abachi L.

EN L'ABSENCE D'UN SERVICE DE RÉANIMATION POLYVALENT À BLIDA

Un accidenté de la route condamné à une mort lente

Un «rescapé» d'un accident de la circulation qui s'est produit jeudi dernier à Boufarik, et à l'issue duquel deux personnes sont mortes, est en train de mourir lentement sur son lit d'hôpital.

Dans le coma depuis sa sortie du bloc opératoire où il a été opéré pour multi-traumatismes au niveau des membres inférieurs, ses médecins traitants de l'hôpital M'hammed-Yazid à Blida ne peuvent rien faire pour lui, nous fait-on savoir.

Son cas nécessite son évacuation vers un service de réanimation polyvalente mais en l'absence d'une telle structure à Blida, Abdenour, 40 ans et père de deux enfants, risque de mourir d'un moment à l'autre. «Il doit être évacué vers un hôpital à Alger, mais vu la non-disponibilité de places, nous sommes obligés d'attendre», nous dira une technicienne de la santé de l'hôpital M'hammed-Yazid qui suspecte un traumatisme crânien.

Néanmoins, cette hypothèse a été infirmée par un spécialiste en neurologie et ce, après lecture des clichés du scanner. «L'accidenté ne souffre d'aucune lésion cérébrale mais plutôt d'un problème métabolique», insiste ce dernier.

Selon le protocole médical, le malade est victime d'une embolie graisseuse, conséquence du traumatisme orthopédique et doit être pris en charge par un service de réanimation polyvalente. Cependant, sa femme et ses enfants ne savent plus à quel saint se vouer.

Toutes les réponses quant à une place disponible à l'hôpital Mustapha ou celui de Beni-Messous, voire même au niveau de l'hôpital Parnet sont les mêmes : «Il n'y a aucune place disponible pour le moment.» Interloquée par de telles répliques et assistant en direct à la mort de Abdenour, sa femme nous dira qu'il ne lui reste que ses yeux pour pleurer.

M. B.

TIZI-OUZOU

Une annexe de l'école paramédicale à Azeffoun

En prévision de la fin des travaux du nouvel hôpital au sud de la ville d'Azeffoun et de sa prochaine mise en service s'inscrivant dans une perspective de mise en place de moyens matériels et humains pour son ouverture, qui s'effectuera, selon des informations recueillies sur place, dans un peu plus de deux mois, les responsables du secteurs sanitaire de cette circonscription viennent d'innover en aménageant des salles de cours à proximité de l'ancien hôpital pour les élèves du corps paramédical.

13 aides-soignants effectuent actuellement un stage depuis le début de l'année scolaire. Des études qui s'échelonneront sur deux années , avec des cours théoriques et pratiques qui s'effectuent, pour le moment, dans les locaux de l'ancien hôpital. Certes, le nombre paraît dérisoire, mais l'on nous assure que le chiffre verra une augmentation dès la saison prochaine et pourrait atteindre le nombre de 30 élèves dès l'entame du prochain cursus scolaire. Pour rappel, les postulants doivent subir le même concours que celui de l'école paramédicale de Tizi-Ouzou pour aspirer à une place au sein du nouvel établissement. Cette nouvelle acquisition, faut-il le noter, communément appelée EHP (Etablissement hospitalier public), autonome dans sa gestion, interviendra pour mettre fin à la mission de l'ancien hôpital par un apport supplémentaire en pavillons sanitaires jusque-là inexistants comme les blocs opératoires. Son administration, qui sera incessamment installée, a été confiée à l'actuel directeur du secteur sanitaire d'Azeffoun, Amrar, et sera indépendante de l'ancienne, avec un nouvel organigramme pour répondre aux besoins d'une couverture sanitaire de plus en plus exigeante. L'ancienne structure hospitalière, qui fera partie désormais du secteur sanitaire d'Azeffoun dirigée par le Dr Mellah, intégrera le chapitre des ESP (établissement de santé de proximité), comme celui de la commune des Aghribs.

En plus de son rôle de polyclinique, il comportera un service de médecine de travail et un DAT.

F. B.

TIGZIRT

Le gaz naturel pour bientôt

Alors que l'étude du réseau de distribution est achevée depuis belle lurette et l'entreprise Cosider retenue pour sa réalisation, le raccordement au réseau du gaz naturel a connu un retard de presque deux ans, situation sécuritaire oblige. Initialement prévu pour passer par le massif de Mizrana, le plus court itinéraire (Dellys - Tigzirt), soit 26 km, le réseau d'alimentation en gaz naturel de la ville de Tigzirt a changé de trajectoire.

La raison : cet axe est toujours infesté par les terroristes, donc dangereux. Aujourd'hui, les services en charge du projet ont opté pour une autre solution. C'est à partir du réseau d'extension de la Kabylie, Si Mustapha-Sidi Naâmane-Azazga, qu'on raccordera la conduite qui alimentera la cité balnéaire. Par ailleurs, la tuyauterie d'une dimension de huit pouces retenue au départ a été revue à la hausse. Désormais, l'acheminement du gaz vers la ville de Tigzirt se fera avec des tuyaux de 16 pouces, nous dit-on.

En outre, le poste de détente dont la fonction est de réduire la pression, de 70 bars pour la ramener à une basse pression de 4 à 16 bars sera lui installé au village d'El-Kelaâ, à 7 km au sud-ouest de Tigzirt. Il faut dire que c'est un grand grand bonheur pour les quelque 15 000 âmes que compte la ville de Tigzirt, eux qui ont, faut-il le préciser, souffert de l'approvisionnement en gaz butane durant la période hivernale et parfois même en plein été.

K. Bougdal

EL-TARF

ASSAINISSEMENT DE LA PLAINE

Projet de motion pour l'ouverture d'une enquête

Selon des sources crédibles, un groupe d'élus de l'APW prépare actuellement une motion pour l'ouverture d'une enquête sur l'utilité non avérée du projet hydro-agricole pour l'assainissement de la plaine d'El-Tarf d'une superficie de 12 000 ha, ainsi que sur les 300 milliards de centimes dépensés dans la construction de digues pour contenir les débordements de l'oued El-Kébir et dont un grand nombre a cédé lors des dernières pluies qui se sont abattues sur la wilaya.

Ladite motion sera soumise aux membres de l'APW, lors de la prochaine session, a-t-on appris. Dans le même sillage, nos sources font signaler que le projet en question, qui a fait couler beaucoup d'encre et de salive, est considéré comme un véritable fiasco par bon nombre de techniciens agricole et hydrauliciens. Et pour cause, les multiples vices de construction de digues (utilisation de la terre végétale), la non-prise en compte des curages des oueds secondaires et des cours d'eau, et enfin la non-construction des retenues d'eau et autres barrages, au préalable, avant d'entamer la construction de digues. Aussi, plus de 400 fellahs de la daïra de Bouteldja ont adressé une pétition, photos à l'appui, aux autorités locales pour les alerter sur les malfaçons et les vices entachant ce projet centralisé qui a plus nui à leurs productions agricoles qu'à autre chose.

En ce sens, ils interpellent le ministre des Ressources en eau pour dépêcher une commission d'enquête afin de faire la lumière sur les tenants et aboutissants d'une dilapidation des deniers publics grandeur nature. Il est judicieux de rappeler que ledit projet a été initié par l'ex-wali d'El-Tarf, limogé par le Président et poursuivi par la justice.

Enfin, les protecteurs et défenseurs de la nature estiment, eux, que la plaine d'El-Tarf est une zone humide et qu'il est judicieux et primordial de la protéger au lieu de la défigurer par un projet qui n'apportera rien de concret et, pour preuve, il suffit de s'inspirer des expériences de certains pays, à l'image des USA et particulièrement de ce qui se fait dans l'Etat de Californie.

Daoud Allam

PRIS EN FLAGRANT DÉLIT DE CORRUPTION

Un fonctionnaire écope de deux ans de prison ferme

Le juge près le tribunal d'El-Tarf a condamné, dans l'après-midi de dimanche dernier, le chef de service des lignes au niveau de la direction des transports à deux ans de prison ferme et une amende de 20 millions de centimes. L'indélicat fonctionnaire était poursuivi pour le chef d'inculpation de corruption caractérisée. Lors de l'audience, l'inculpé a essayé, en vain, de faire admettre aux présents qu'ils s'agissait d'un prêt qu'il a octroyé auparavant au transporteur source de la plainte et qu'il s'agissait simplement d'un remboursement dudit prêt. Le transporteur a infirmé les dires de l'inculpé et maintenu les griefs de sa déposition et particulièrement le fait que la somme de 40 000 DA demandée par le fonctionnaire était un pot de vin en contrepartie d'une prestation administrative.

Pour rappel, c'est grâce à une sourcière tendue par les services de sécurité que l'indélicat fonctionnaire, dont l'expérience professionnelle avoisine les 25 ans au sein de la direction des transports, a pu être interpellé près de sa demeure dans la commune d'El-Bouni (Annaba).

D. A.